

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 02328 Numéro SIREN : 389 561 945 Nom ou dénomination : 4 M C

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2019 sous le numéro de dépôt 1516

Comptes annuels

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

SAS 4MC

16 RUE des Carrières
95110 SANNOIS

APE : 6420Z -
Siret : 38956194500020

certifié conforme
Poline

M MAZARS

THOMAS ET ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
4 avenue DAMIETTE

95110 SANNOIS

Tél : 0134114141

Fax : 0139816306

Courriel : cabinet@thomas-associes.fr

Web : www.mazars.fr

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	52 936		52 936	52 936
Constructions	176 052	124 525	51 528	56 874
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	205 111	19 904	185 207	185 207
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	89 150		89 150	89 150
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	523 250	144 429	378 821	384 168
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	65 754		65 754	22 989
Autres créances	304 750		304 750	295 365
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	242 224		242 224	374 896
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	612 727		612 727	693 251
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 135 977	144 429	991 548	1 077 418
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	71 804	71 804
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	20 613	20 613
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 181	7 181
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	778 546	739 732
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	13 539	38 814
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	891 683	878 144
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	71 039	113 795
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 490	17 314
Dettes fiscales et sociales	5 336	16 424
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		51 742
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	99 865	199 274
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	991 548	1 077 418
(1) Dont à plus d'un an (a)	15 906	8 661
(1) Dont à moins d'un an (a)	83 959	190 613
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	134 999	135 499
Chiffre d'affaires net	134 999	135 499
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	1 915	2 482
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	136 915	137 980
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	56 795	28 595
Impôts, taxes et versements assimilés	6 788	5 841
Salaires et traitements	39 120	39 120
Charges sociales	17 674	16 514
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 347	5 347
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	125 724	95 417
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	11 191	42 563
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 723	5 627
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4 723	5 627
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		451
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		451
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 723	5 175
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	15 914	47 738

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	22	9
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	22	9
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		7
Sur opérations en capital	8	3
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	8	10
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	14	-2
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	2 389	8 923
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	141 660	143 616
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	128 121	104 802
BENEFICE OU PERTE	13 539	38 814
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	4 723	5 626
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 4MC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 991 548 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 13 539 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à partir du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions :

Construction : 20 ans

* Agencements des constructions : 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	52 936			52 936
- Constructions sur sol propre	159 884			159 884
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	16 168			16 168
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	19 904			19 904
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers	185 207			185 207
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	434 099			434 099
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	89 150			89 150
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	89 150			89 150
ACTIF IMMOBILISE	523 250			523 250

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CAI ACTUATORS 95110 SANNOIS	30 000	483 937	100,00	88 166
SARL VALMECA 95110 SANNOIS	8 000	219 258	97,00	66 693
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	89 150	89 150			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises			294 764		
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	109 203	3 730		112 933
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	9 975	1 617		11 592
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	19 904			19 904
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	139 082	5 347		144 429
ACTIF IMMOBILISE	139 082	5 347		144 429

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 370 503 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	65 754	65 754	
Autres	304 750	304 750	
Total	370 503	370 503	

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	4 455
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	4 723
Total	9 178

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 71 804,00 euros décomposé en 17 951 titres d'une valeur nominale de 4,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	17 951	4,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	17 951	4,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 99 865 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	71 039	55 133	15 906	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 490	23 490		
Dettes fiscales et sociales	5 336	5 336		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	99 865	83 959	15 906	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	55 133			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 55 133 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	10 737
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	524
Total	11 261

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 723	5 627
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	4 723	5 627
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		451
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		451
Résultat financier	4 723	5 175

" 4 M C "
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 71.804 €
SIEGE SOCIAL : 16 RUE DES CARRIERES – 95110 SANNOIS
R.C.S. PONTOISE 389.561.945

PROJET DE RÉSOLUTION RELATIVE À L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

L'Assemblée Générale des Associés décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit la somme de 13.539 € au poste « *Report à nouveau* » qui s'établira désormais à la somme de 792.085 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243^{bis} du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il a été distribué au titre des trois derniers exercices les dividendes suivants éligibles à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 de ce même Code :

Exercice	Dividende global	Dividende par action	Abattement
2014	287.216 €	16 €	6,40 €
2015	0 €	0 €	0 €
2016	0 €	0 €	0 €

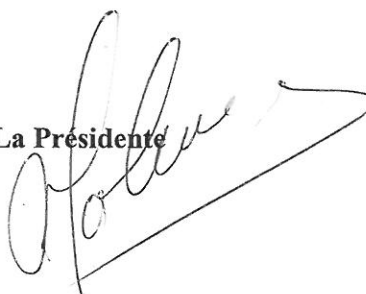
AFFECTATION DU RÉSULTAT EFFECTIVEMENT VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 29 JUIN 2018

L'Assemblée Générale des Associés décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit la somme de 13.539 € au poste « *Report à nouveau* » qui s'établira désormais à la somme de 792.085 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243^{bis} du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il a été distribué au titre des trois derniers exercices les dividendes suivants éligibles à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 de ce même Code :

Exercice	Dividende global	Dividende par action	Abattement
2014	287.216 €	16 €	6,40 €
2015	0 €	0 €	0 €
2016	0 €	0 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Présidente


4 M C

Société par Actions Simplifiée au Capital de 71.804 €

Siège social : 16 rue des carrières
95110 SANNOIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Serge QUESNE

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de VERSAILLES

A l'Assemblée Générale de la SAS 4 M C,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 30 Juin 2017, J'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 4 MC relatif à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicable en France. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie " responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels " du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres de l'assemblée, sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre ;

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

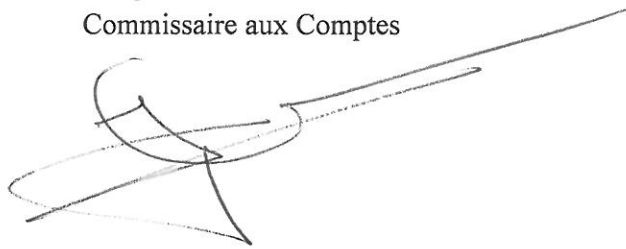
Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements postérieurs pourraient mettre en cause la continuité de l'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

DOMONT, le 06 Juin 2018.

Serge QUESNE
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.